

21 – Numérique et systèmes d'information et de communication

La filière ***Numérique et systèmes d'information et de communication*** regroupe les emplois qui conçoivent et maintiennent les infrastructures et services numériques et de communication du ministère et de ses établissements publics, tout en assurant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité. Ces emplois concourent également à la collecte, au stockage, à la protection et à l'exploitation des données de l'administration, ainsi qu'à leur ouverture et diffusion.

Administratrice / Administrateur en systèmes d'information et de communication et réseaux

→ Définir les procédures de gestion et administrer les composants système, d'infrastructures logicielles, de réseaux, de bases de données et de sites des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

PERIMETRE D'EXERCICE

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <input checked="" type="radio"/> Administration centrale | <input checked="" type="radio"/> Services territoriaux de l'État | <input checked="" type="radio"/> Établissements d'enseignement supérieur et de recherche | <input checked="" type="radio"/> Établissements d'enseignement technique | <input checked="" type="radio"/> Autres établissements publics |
|--|--|--|--|--|

ACTIVITES PRINCIPALES

- Mettre en œuvre, administrer et maintenir les composants logiciels d'infrastructure (systèmes et outils, serveurs d'application, frontaux de communication, outils et architectures de sécurité, logiciels de gestion de bases de données...).
- Installer et valider les nouveaux outils.
- Gérer les incidents et appliquer la politique de sécurité élaborée par la structure.
- Optimiser l'usage des composants.
- Apporter une assistance technique aux exploitants.
- Documenter des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants.
- Effectuer une veille technologique.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- | | |
|---|---|
| ▪ Méthodes, processus et standards utilisés par l'organisation | 3 |
| ▪ Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'organisation | 3 |
| ▪ Performance et métrologie | 3 |
| ▪ Droit des technologies de l'information et de communication | 3 |
| ▪ Techniques de sa spécialité (réseaux, systèmes d'exploitation, bases de données...) | 3 |

Savoir-faire

- | | |
|--|---|
| ▪ <i>Anticiper</i> une situation et son évolution | 3 |
| ▪ <i>Assurer</i> une veille/Rechercher une information technologique | 3 |
| ▪ <i>Appliquer</i> une règle telle un protocole | 3 |
| ▪ <i>Évaluer</i> une situation et les risques inhérents | 3 |
| ▪ <i>Rédiger</i> un document d'information de type documentation | 3 |
| ▪ <i>Anticiper</i> une situation à risque | 3 |

Savoir-être

- | | |
|---------------------|---|
| ▪ Sens de l'analyse | 3 |
| ▪ Être rigoureux | 3 |
| ▪ Être à l'écoute | 3 |
| ▪ Réactivité | 3 |

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Systématiquement | <input checked="" type="radio"/> Éventuellement | <input type="radio"/> Sans objet |
|--|---|----------------------------------|

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Forte responsabilité en termes de garantie d'exploitabilité, d'intégrité et de sécurité des systèmes.
Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés selon les nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hétérogénéité et forte évolutivité des systèmes. ▪ Augmentation et complexification des menaces. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Spécialisation croissante. ▪ Renforcement des compétences en sécurité.

EXEMPLES DE POSTES

ASP : Administrateur, Ingénieur réseau et système

Analyste d'exploitation

→ Assure le bon fonctionnement en exploitation des applications informatiques au sein du système d'information de l'établissement.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Superviser le niveau de service (élaboration des scripts et procédures, paramétrage et installation des outils, supervision des journaux alimentés par les applications, traitement des alertes automatiques et des tickets d'incident et des demandes d'assistance technique).
- Administrer l'application et l'outil de supervision.
- Prendre en compte les changements.
- Préparer et organiser les mises en production.
- Assurer le reporting sur la qualité de service des applications.
- Traiter et prendre en compte les demandes de travaux.
- Tenir à jour la documentation d'exploitation.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Systèmes, des outils, des bases de données utilisées au sein de l'établissement 3
- Techniques et méthodologies d'exploitation et de supervision des applicatifs 3
- Métiers et problématiques de l'exploitation 3
- Anglaise technique (lecture des documentations) 2

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation et déterminer sa problématique 3
- *Évaluer* une situation et porter un diagnostic 3
- *Gérer* une situation dans sa complexité 3
- *Rédiger* un document d'information de type synthèse 3

Savoir-être

- Être rigoureux 3
- Être autonome 3
- Réactivité 3
- Capacité d'adaptation 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Astreintes ou interventions ponctuelles hors horaires de bureau ou le week-end pour la surveillance de traitements sensibles de production.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexité croissante de l'intégration des différentes applications du système d'information. 	

EXEMPLES DE POSTES

Analyste fonctionnelle / Analyste fonctionnel

→ Analyse, conçoit et vérifie des solutions logicielles.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Formaliser l'expression des besoins.
- Réaliser des études d'opportunité et expertiser les projets de convention ou d'appels d'offres.
- Conduire des opérations de réingénierie des processus.
- Modéliser et concevoir des solutions logicielles (aspects fonctionnels) en fonction de l'expression des besoins.
- Définir et réaliser la recette fonctionnelle des dispositifs mis en œuvre.
- Définir les jeux d'essais.
- Rédiger la documentation métier.
- Apporter une assistance fonctionnelle de deuxième niveau sur son périmètre de responsabilité.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Méthodes de modélisation et de réingénierie de processus 3
- Environnement métier du projet 3
- Référentiels et processus de l'organisation 3
- Culture en matière de technologies de l'information et de la communication et de sécurité 2

Savoir-faire

- *Évaluer* un besoin et déterminer la demande 3
- *Retranscrire* un besoin et formaliser une demande 3
- *Rédiger* un document d'information de type documentation 3
- *Élaborer* un dispositif tel un outil 3
- *Élaborer* un dispositif tel une démarche 3
- *Communiquer* en informant pour rendre compte 3

Savoir-être

- Sens de l'analyse 3
- Être rigoureux 3
- Être à l'écoute 3
- Être autonome 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Astreintes ou interventions ponctuelles hors horaires de bureau ou le week-end pour la surveillance de traitements sensibles des opérations.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnalisation accrue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation permanente des connaissances. ▪ Adaptation aux changements en faisant preuve d'initiative et d'innovation.

EXEMPLES DE POSTES

ASP : Analyste applicatif, Expert informatique régional

Analyste programmeuse / Analyste programmeur

→ Analyse, conçoit, codifie les paramètres et assure le maintien des solutions logicielles.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Modéliser et concevoir des solutions logicielles (aspects fonctionnels et techniques) en fonction de l'expression des besoins.
- Programmer et tester des nouvelles fonctionnalités ou logiciels.
- Paramétrer des logiciels, effectuer le prototypage, les adaptations.
- Définir et réaliser la recette technique des dispositifs mis en œuvre.
- Définir les jeux d'essais.
- Rédiger la documentation technique.
- Assurer la maintenance corrective et évolutive des logiciels.
- Apporter une assistance technique de deuxième niveau sur son périmètre de responsabilité.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Méthodes de modélisation, normes, et outils de développement 3
- Architecture technique de réseaux en informatique et télécommunication 2
- Langages de programmation de différents environnements informatiques 3
- Normes et procédures associées au système d'information de l'organisation 3
- Techniques de gestion de projet 3

Savoir-faire

- *Évaluer* un besoin et déterminer la demande 3
- *Retranscrire* un besoin et formaliser une demande 3
- *Rédiger* un document d'information de type documentation 3
- *Appliquer* une règle telle une procédure 3
- *Communiquer* en informant pour rendre compte 3

Savoir-être

- Sens de l'analyse 3
- Être rigoureux 3
- Être autonome 3
- Sens de l'innovation / Créativité 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Astreintes en fonction des nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION**FACTEURS CLES A MOYEN TERME****IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE**

- Professionnalisation accrue.

EXEMPLES DE POSTES

Architecte des systèmes d'information et de communication

→ Définit et supervise les évolutions des architectures applicatives et techniques des systèmes et réseaux d'information et de télécommunication en cohérence avec la stratégie de l'entité

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Préconiser les normes et standards devant être adoptées en terme d'architecture.
- Effectuer une veille technologique, de la prospective, du conseil.
- Garantir la cohérence des architectures applicatives et techniques et le respect de l'utilisation des méthodes, normes, outils préconisés : à l'état de l'art et ceux particuliers à l'entité.
- Fournir une expertise sur les problèmes techniques signalés par les équipes d'ingénierie.
- Réaliser des audits.
- Élaborer des architectures applicatives et techniques (ensemble des moyens techniques : matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, logiciels médiateurs (middleware), système d'exploitation, produits de sécurité...) des systèmes et réseaux d'information.
- Réaliser des études d'impact avec le dimensionnement et le chiffrage des solutions préconisées et des rapports d'études et des cahiers des charges techniques.
- Suivre la mise en œuvre des dispositifs.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Méthodes d'ingénierie et d'assurance qualité 3
- Marché de l'offre informatique et des télécommunications 3
- Architecture fonctionnelle, applicative et technique des systèmes d'information mis en œuvre par l'entité 3
- Méthodes, normes et préconisations à l'état de l'art et propres à l'entité 3
- Fonctionnement et stratégie de l'entité 3
- Techniques d'élaboration de documentation normalisée, de communication et de négociation 3

Savoir-faire

- Accompagner un projet en développant une vision et une approche systémique 3
- Évaluer une situation pour déterminer les enjeux 3
- Évaluer une situation et les risques inhérents 3
- Évaluer une situation et porter un diagnostic 3
- Évaluer une situation pour modéliser un processus 3
- Élaborer un dispositif tel un outil 3
- Élaborer et proposer une solution 3

Savoir-être

- Capacité à s'adapter 3
- Capacité à communiquer 3
- Sens de la pédagogie 3
- Sens de l'innovation / Créativité 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> Complexification des architectures techniques et de la sécurisation des communications internes et externes (nouvelles technologies intranet/internet, pare-feu, télécommunications inter-entités et vers des organismes extérieurs). Complexification et rapidité d'évolution des systèmes au plan fonctionnel. Exigences de sécurité, d'interopérabilité et de mutualisation accrues. 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'une actualisation permanente des connaissances en matière d'architectures et de réseaux. Sollicitation plus forte de cet emploi dans tous les projets.

EXEMPLES DE POSTES

Assistante / Assistant à la maîtrise d'ouvrage de système d'information

→ Assiste les maîtrises d'ouvrage (MOA pour l'initialisation, la conduite et la validation de la bonne fin de leurs projets et pour la maintenance de leurs applications en matière de système d'information et de communication.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Accompagner la MOA dans les différentes phases du projet jusqu'à l'atteinte des résultats du projet en gérant les moyens et les coûts, les délais, la qualité et la sécurité.
- Participer à la validation des études d'analyse de la valeur, de faisabilité, de réingénierie des processus qualité, d'atteinte des résultats.
- Coordonner l'avancement des différentes phases, recettes des réalisations, formation, communication, sécurité.
- Accompagner la MOA dans la maintenance des applications du SI, la gestion des incidents, la garantie des conditions de production (disponibilité, sécurité, intégrité, confidentialité) et l'assistance.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Méthodes, outils, techniques de conduite et de gestion de projet et contrôle des coûts 3
- Potentialités des technologies de l'information et de la communication et sécurité 3
- Méthodes de réingénierie des processus 3
- Droit des technologies de l'information et de communication et des marchés 3

Savoir-faire

- Accompagner* une ou des personnes telles une équipe 3
- Coordonner* des activités telles un projet 3
- Piloter* une activité de projet ou une étude 3
- Gérer* une situation et respecter un délai 3
- Planifier* une activité telle une ou des ressources 3
- Communiquer* en informant pour rendre compte 3

Savoir-être

- Capacité à communiquer 3
- Capacité à s'adapter 3
- Être rigoureux 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

CONDITIONS PARTI TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des besoins de ce type de fonctions. Évolution, diversification des méthodes de conduite de projet. Importance croissante de l'expérience utilisateur. Convergence entre les usages numériques, personnels et professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Émergence de nouvelles spécialités (analyse de la valeur, planification)

EXEMPLES DE POSTES

Assistante / Assistant support utilisateurs

→ Assiste les utilisateurs dans l'utilisation du système d'information et des outils informatiques et de télécommunication et participe à la résolution des incidents intervenant lors de leur utilisation.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale Services territoriaux de l'État Établissements d'enseignement supérieur et de recherche Établissements d'enseignement technique Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Conseiller et aider les utilisateurs.
- Enregistrer, analyser et qualifier les incidents signalés.
- Prendre en charge les incidents de premier niveau.
- Orienter éventuellement vers l'expertise de niveau supérieur.
- Suivre le traitement et l'information des utilisateurs.
- Alerter les utilisateurs suite à incidents et dysfonctionnements ou arrêt programmé de façon adaptée.
- Exploiter la base d'incidents : relances, consolidation, analyses de tendance.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Techniques informatiques et des services de télécommunication relevant de l'environnement de travail numérique de l'agent 3
- Charte d'utilisation des systèmes d'information et du guide de bonnes pratiques de l'entité 3
- Fonctionnement du système d'information de l'entité 3
- Métiers associés au domaine d'intervention 3
- Acteurs du système d'information et de leur rôle 3

Savoir-faire

- *Utiliser* ou mettre en œuvre un dispositif tel un outil 3
- *Appliquer* une règle telle une procédure 3
- *Évaluer* une situation et porter un diagnostic 3
- *Gérer* une situation d'urgence 3
- *Planifier* une activité et prioriser 3

Savoir-être

- Sens des relations humaines 3
- Capacité à s'adapter 3
- Sens de la pédagogie 3
- Réactivité 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement Éventuellement Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés selon les nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de centres d'appel. ▪ Développement des télé-services. ▪ Convergence de l'informatique et des télécommunications. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance par télécommunication. ▪ Élargissement de la palette d'intervention.

EXEMPLES DE POSTES

Chargée / Chargé d'applications

→ Assure le pilotage de la maintenance ou de la réalisation des applications informatiques confiées à un prestataire externe.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale Services territoriaux de l'État Établissements d'enseignement supérieur et de recherche Établissements d'enseignement technique Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Gérer le périmètre fonctionnel et technique des applications, les portefeuilles d'évolution, les travaux, les anomalies (production et analyse des tableaux de bord) et respecter le calendrier.
- Assurer la planification des activités et en suivre l'avancement et assurer un support technique, fonctionnel auprès des maîtrises d'ouvrage en veillant au respect des procédures et normes en vigueur (qualité, sécurité, exploitation, urbanisation)
- Participer à l'analyse et à la validation des expressions de besoins des maîtrises d'ouvrage.
- Valider la modélisation (UML, urbanisation) et les spécifications (générales et détaillées, fonctionnelles et techniques) réalisées.
- Participer aux comités de suivi et/ou de pilotage des applications, assurer le relationnel avec les partenaires externes et internes et valider les comptes rendus.
- Valider les devis et les mesures d'impact.
- Réceptionner, vérifier et valider les livraisons (modélisation, spécifications, programmation, documentation).
- Assurer le reporting vers les responsables opérationnels ou hiérarchiques.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Analyse des écarts (charges, périmètre, délais, budgets) 3
- Modélisation UML 3
- Gestion de portefeuilles d'évolutions, de travaux, d'anomalies 3
- Contrôle qualité (qualimétrie logicielle, respect des normes...) 3
- Maintenance d'applications (conception, modélisation, recette, suivi, support technique et fonctionnel) 3

Savoir-faire

- *Piloter* une activité de projet ou une étude 3
- *Élaborer* un dispositif tel une application 3
- *Évaluer* une situation pour modéliser un processus 3
- *Communiquer* en négociant dans le cadre d'une relation clientèle (services, prestations) 3
- *Planifier* une activité telle une ou des ressources 3

Savoir-être

- Faire preuve de réactivité 3
- Être rigoureux 3
- Sens de l'analyse 3
- Être à l'écoute 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement Éventuellement Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**TENDANCES D'EVOLUTION**

FACTEURS CLES A MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE

EXEMPLES DE POSTES

Cheffe / chef de projet maîtrise d'ouvrage en système d'information et de communication

→ Initie, conduit et s'assure de la bonne fin d'un projet en matière de système d'information et de communication.

PERIMETRE D'EXERCICE

- | | | | | |
|--|--|--|---|--|
| <input checked="" type="radio"/> Administration centrale | <input checked="" type="radio"/> Services territoriaux de l'État | <input checked="" type="radio"/> Établissements d'enseignement supérieur et de recherche | <input type="radio"/> Établissements d'enseignement technique | <input checked="" type="radio"/> Autres établissements publics |
|--|--|--|---|--|

ACTIVITES PRINCIPALES

- Gérer le projet : coûts, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité.
- Définir les besoins, établir les spécifications fonctionnelles générales.
- Piloter et valider des études de faisabilité, de réingénierie des processus, d'organisation du travail.
- Mettre en place et animer l'équipe projet MOA (organisation du travail) et piloter et coordonner l'avancement des différentes phases du projet.
- Vérifier l'atteinte des objectifs du projet.
- Effectuer la recette des réalisations et apprécier leur conformité.
- Assurer la formation des utilisateurs.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- | | |
|--|---|
| ▪ Connaissance de l'environnement métier du projet des référentiels et processus de l'organisation | 3 |
| ▪ Gestion de projet et contrôle des coûts | 3 |
| ▪ Culture en matière de technologies de l'information et de la communication et de sécurité | 3 |
| ▪ Méthodes de réingénierie des processus | 3 |
| ▪ Droit des technologies de l'information et de la communication | 3 |

Savoir-faire

- | | |
|--|---|
| ▪ <i>Piloter</i> une activité de projet ou une étude | 3 |
| ▪ <i>Communiquer</i> en s'exprimant à l'oral | 3 |
| ▪ <i>Planifier</i> une activité et prioriser | 3 |
| ▪ <i>Accompagner</i> un projet de changement | 3 |
| ▪ <i>Utiliser ou mettre en œuvre et appliquer une recommandation</i> | 3 |
| ▪ <i>Collaborer</i> à un collectif tel une équipe | 2 |

Savoir-être

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ▪ Sens des relations humaines | 3 |
| ▪ Faire preuve de réactivité | 3 |
| ▪ Faire preuve d'esprit d'initiative | 3 |
| ▪ Sens de la pédagogie | 2 |

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- | | | |
|---|--------------------------------------|----------------------------------|
| <input checked="" type="radio"/> Systématiquement | <input type="radio"/> Éventuellement | <input type="radio"/> Sans objet |
|---|--------------------------------------|----------------------------------|

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Grande variété en fonction du contexte organisationnel et des pratiques de gestion de l'organisation (maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'ouvrage).

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de la professionnalisation. ▪ Évolution diversification des méthodes de conduite de projet. ▪ Développement de l'expérience utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Émergence de spécialités (analyse de la valeur, planification, audit systèmes...).

EXEMPLES DE POSTES

Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Cheffe/ Chef de projet maîtrise d'œuvre en systèmes et réseaux d'information et de communication

→ Pilote la réalisation d'un ou de plusieurs projets informatiques ou de télécommunication conformément aux engagements (qualité, délais et charges) fixés en accord avec la maîtrise d'ouvrage du ou des projets.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer à la formalisation des exigences du projet, définir et coordonner sa mise en œuvre techniques (en planifiant sa réalisation ainsi que l'utilisation des ressources, en organisant le recours à des prestataires externes dans le cadre des marchés existants, en assurant le suivi des fournisseurs et en alertant sur les risques et en proposant des actions correctrices).
- Contrôler la mise en œuvre, la qualité et le déploiement de la solution technique.
- Instruire des dossiers d'arbitrage technique et d'aide à la décision.
- Superviser et participer à la réalisation des jeux d'essais (recette technique, recette fonctionnelle).
- Estimer les coûts et gérer les budgets alloués.
- Vérifier le respect et l'utilisation des méthodes, normes et outils préconisés dans l'entité.
- Organiser les différents comités de suivi technique et participer aux comités de la maîtrise d'ouvrage.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Environnement technique et métier du projet 3
- Droit de l'informatique et droit des marchés publics 3
- Méthodologie, méthodes, outils, techniques de gestion et de conduite de projet 3
- Démarche qualité, exploitation et sécurité 3
- Gestion budgétaire, achat de prestations intellectuelles 2

Savoir-faire

- Évaluer une situation et porter un diagnostic 3
- Élaborer un dispositif tel un projet 3
- Anticiper une situation et son évolution 3
- Planifier une activité et prioriser 3
- Piloter une activité de prestation 3
- Animer ou mobiliser (hors management) une réunion de type "équipe projet" 3

Savoir-être

- Sens de l'organisation 3
- Sens de la pédagogie 2
- Capacité à s'adapter 3
- Avoir l'esprit d'équipe 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des outils et des méthodes de pilotage. ▪ Recours accru à des prestataires. ▪ Convergence de l'informatique, des télécommunications et du multimédia. ▪ Mutualisation accrue. ▪ Élargissement de la palette des fonctions et technologies à prendre en compte. ▪ Nouvelles méthodologies de produits de projet, méthodes agiles (SCRUM...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation des connaissances. ▪ Compétences accrues en pilotage des prestataires et en négociation. ▪ Élargissement des connaissances des fonctions et technologies nécessitant un travail de veille et d'actualisation des connaissances. ▪ Évolution rapide du métier.

EXEMPLES DE POSTES

Cheffe / Chef de projet informatique web

→ Pilote et coordonne l'ensemble des phases techniques liées à la réalisation d'un projet (internet/intranet), de l'élaboration des spécifications techniques sur la base du cahier des charges (fonctionnel) jusqu'à la livraison du projet.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale Services territoriaux de l'État Établissements d'enseignement supérieur et de recherche Établissements d'enseignement technique Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer le suivi de la plateforme Internet/Intranet.
- Recenser et analyser les besoins fonctionnels et techniques.
- Spécifier le besoin et rédiger les cahiers des charges fonctionnel et technique des projets.
- Participer directement au développement de certains projets : déployer des sites Internet/Intranet, effectuer des développements informatiques sur des technologies web, administrer des serveurs web, utiliser des outils de développement et de gestion de contenu web.
- Tester de nouvelles technologies et maquetter des projets dans une optique de veille.
- Participer au support client sur les sites déployés.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Techniques de développement et d'administration de site Web (partie hébergement) 3
- Outils de gestion de contenu et des technologies web (CSS, JavaScript, HTML, XML, Spip, Drupal, etc.) 3
- Critères d'accessibilité et de l'architecture LAMP (Linux, Apache, MySQL, PHP, etc.) 3
- Culture Internet 3

Savoir-faire

- *Communiquer* en négociant avec des interlocuteurs variés 3
- *Évaluer* un besoin et déterminer la demande 3
- *Élaborer et proposer* une solution 3
- *Animer ou mobiliser* (hors management) une réunion de type "équipe projet" 3
- *Animer ou mobiliser* (hors management) un collectif de type réseau ou communauté 3
- *Collaborer* à un collectif tel une équipe 3

Savoir-être

- Aisance relationnelle 3
- Faire preuve de réactivité 3
- Être autonome 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement Éventuellement Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**TENDANCES D'EVOLUTION**

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la e-administration et des produits multimédias. ▪ Rapidité du renouvellement des technologies et des usages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des compétences liées à la réingénierie des processus. ▪ Accroissement du besoin de formation. ▪ Rôle capital de l'activité de veille technologique.

EXEMPLES DE POSTES

Cheffe / Chef de projet MOA / AMOA web

→ Organise, planifie et met en œuvre des services ou produits web (internet/intranet) pour des clients internes ou externes.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Recenser et analyser les besoins fonctionnels et techniques.
- Rédiger les cahiers des charges fonctionnels et les story boards.
- Établir le planning, les ressources (voire le budget prévisionnel) des projets.
- Lancer des consultations, analyser des offres et suivre l'avancement des projets web et assurer la coordination avec les différents intervenants internes et externes.
- Participer à la définition de la stratégie de communication du service et piloter sa mise en œuvre.
- Participer à la définition de la politique éditoriale des sites et suivre son audience à partir de l'analyse des chiffres.
- Assurer une veille technologique.
- Animer des formations.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Techniques de développement de site web 3
- Connaissance des outils de gestion de contenu et des technologies web, 3
- Excellente culture Internet web 2.0 3
- Droit des technologies de l'information, de la communication et des marchés publics 2
- Techniques de gestion de projet 3

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation pour déterminer les enjeux 3
- *Animer ou mobiliser* (hors management) une réunion de type "équipe projet" 3
- *Animer ou mobiliser* (hors management) un collectif de type réseau ou communauté 3
- *Communiquer* en dialoguant avec des interlocuteurs variés 3
- *Élaborer et proposer* une solution 3
- *Rédiger* un document de communication de type contenu 3

Savoir-être

- Être rigoureux et organisé 3
- Avoir l'esprit d'équipe 3
- Esprit de synthèse 3
- Aisance relationnelle 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**TENDANCES D'EVOLUTION****FACTEURS CLES A MOYEN TERME**

- Développement de la e-administration et des produits multimédias.
- Rapidité du renouvellement des technologies et des usages.

IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE

- Développement des compétences liées à la réingénierie des processus.
- Accroissement du besoin de formation.
- Rôle capital de l'activité de veille technologique.

EXEMPLES DE POSTES

Conceptrice-développeuse / Concepteur-développeur

→ Analyse, conçoit, paramètre et développe des solutions applicatives ou des développements concernant les infrastructures. En assure la réalisation et les évolutions dans le respect des normes de sécurité, de graphisme et de référencement.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Définir et suivre la mise en œuvre de la stratégie de référencement.
- Déployer des maintenances correctrices et évolutives.
- Modéliser et concevoir une solution logicielle ou un service et son évolution dans le respect des normes de sécurité, de graphisme et de référencement.
- Programmer et assembler des objets et composants.
- Rédiger la documentation technique et utilisateur.
- Tester des objets et composants.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Méthodes de développement logiciel (dont cycle en V, méthodes agile) 3
- Méthodes de modélisation, normes et outils de développement 3
- Nouvelles technologies majeures 3
- Outils et langages de développement 3
- Principes de conception des interfaces utilisateur 3

Savoir-faire

- *Retranscrire* un besoin et formaliser une demande 3
- *Élaborer* un dispositif tel un outil 3
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel une méthode 3
- *Retranscrire* une information sous forme de document 3
- *Rédiger* un document d'information de type documentation 3
- *Élaborer et proposer* une solution 3

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'équipe 3
- Être autonome 3
- Être rigoureux 3
- Sens de l'innovation / Créativité 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement en cycle court, lié à l'usage d'internet et de la mobilité. ▪ Émergence de nouveaux outils et méthodes nécessitant une formation spécifique. ▪ Importance croissante de l'expérience utilisateur sur toutes les applications, qu'elles soient destinées aux agents ou aux usagers. ▪ Standards liés aux architectures orientées service (SOA) ou données (REST). ▪ Évolution des langages et environnements de conception et de programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation aux nouveaux langages, Framework et méthodes de développement. ▪ Formation à la conception d'expérience utilisateur (méthodologie et graphisme). ▪ Formations aux nouvelles méthodes (développement en mode agile...). ▪ Actualisation des compétences et veille technologique.

EXEMPLES DE POSTES

Coordonnatrice / Coordonnateur d'exploitation

→ Valide la technique, l'industrialisation, le déploiement et la mise en production d'applications.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Appliquer et vérifier les normes de sécurité, normes techniques et normes d'industrialisation.
- Mettre en production des applications : déployer les correctifs et les évolutions fonctionnelles.
- En coordination avec les études et les directions techniques, mettre en place et gérer l'environnement de validation
- Gérer des environnements de développement et d'intégration.
- Élaborer et mettre à jour la documentation d'exploitation ou de déploiement.
- Assurer le support utilisateurs.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Techniques et méthodologies d'exploitation des applicatifs 3
- Fonctionnement des applications 3
- Normes de sécurité informatique 3
- Composants logiciels 3
- Matériels utilisés dans le domaine d'activité 3

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation dans sa complexité 3
- *Élaborer et proposer* une solution 3
- *Gérer* une situation dans sa complexité 3
- *Utiliser ou mettre en œuvre* et appliquer une solution 3
- *Collaborer* à un collectif tel une équipe 3
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel une application 3

Savoir-être

- Faire preuve de réactivité 3
- Être rigoureux 3
- Sens de l'analyse 3
- Être à l'écoute 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Astreintes ou interventions ponctuelles en horaires de bureau ou le week-end pour la surveillance de traitements sensibles de production.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME

IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE

- Complexité croissante de l'intégration des différentes applications du système d'information.

EXEMPLES DE POSTES

Déléguée régionale / Délégué régional aux technologies de l'information et de la communication

→ Assure la coordination des politiques en Technique d'information et de communication impulsées par l'état et les collectivités territoriales concernant l'enseignement et la formation agricole.

PERIMETRE D'EXERCICE

- | | | | | |
|---|--|---|---|---|
| <input type="radio"/> Administration centrale | <input checked="" type="radio"/> Services territoriaux de l'État | <input type="radio"/> Établissements d'enseignement supérieur et de recherche | <input type="radio"/> Établissements d'enseignement technique | <input type="radio"/> Autres établissements publics |
|---|--|---|---|---|

ACTIVITES PRINCIPALES

- Proposer, contribuer, participer à la création et à la mise en œuvre de projets éducatifs intégrant des technologies de l'information et de la communication, dans les établissements d'enseignement agricole.
- piloter et accompagner l'élaboration des projets pédagogiques innovants tant au niveau régional que national et anime le réseau des enseignants en informatique, multimédia et des informaticiens des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de sa région.
- Aider au montage des dossiers financiers relatifs aux projets des technologies de l'information et de la communication, assurer le suivi, négocier avec les partenaires institutionnels régionaux.
- Assurer une veille technologique dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'éducation en matière de pratiques éducatives et communiquer auprès des acteurs concernés.
- Apporter une expertise en matière de Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation aux équipes enseignantes et les conseiller dans la construction de leurs projets.
- Animer des réseaux de correspondants locaux compétents dans les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation pour qu'ils aident et appuient les utilisateurs y compris ceux dédiés à des missions administratives et financières dans les établissements.
- Représenter l'autorité académique auprès des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques technologies de l'information et de la communication.
- Assurer la politique de sécurité des systèmes d'information et de communication des établissements agricoles.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- | | |
|--|---|
| ▪ Loi informatique et libertés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication | 3 |
| ▪ Techniques en informatique | 3 |
| ▪ Réseaux des correspondants locaux (responsables et techniciens aux technologies de l'information et de la communication, correspondants thématiques) | 3 |
| ▪ Instances nationales de la gestion du système d'information | 3 |
| ▪ Partenaires : Éducation Nationale, rectorat, Inspections, collectivités régionales | 3 |
| ▪ Ingénierie pédagogique | 3 |

Savoir-faire

- | | |
|--|---|
| ▪ <i>Élaborer</i> un dispositif tel un projet | 3 |
| ▪ <i>Utiliser ou mettre en œuvre</i> un dispositif tel un projet | 3 |
| ▪ <i>Animer ou mobiliser</i> (hors management) un collectif de type réseau ou communauté | 3 |
| ▪ <i>Assurer une veille / Rechercher</i> une information documentaire | 3 |
| ▪ <i>Communiquer</i> en informant et diffusant une information, une publication | 3 |
| ▪ <i>Communiquer</i> en négociant avec des interlocuteurs variés | 3 |

Savoir-être

- | | |
|-------------------------------|---|
| ▪ Sens de l'organisation | 3 |
| ▪ Faire preuve de diplomatie | 3 |
| ▪ Être à l'écoute | 3 |
| ▪ Sens des relations humaines | 3 |

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Systématiquement | <input checked="" type="radio"/> Éventuellement | <input type="radio"/> Sans objet |
|--|---|----------------------------------|

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Déplacements fréquents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région qui occasionnent des horaires irréguliers

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépendants des choix stratégiques de l'organisation (faire ou faire-faire) ▪ Impacts des nouvelles technologies sur les méthodes de conduite de projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétences accrues en gestion de la complexité et du changement ▪ Compétences accrues en gestion de la sécurité des systèmes d'information

EXEMPLES DE POSTES

Directrice / Directeur de projet en système d'information et de communication

→ Assure la cohérence fonctionnelle globale des systèmes d'information dans un domaine métier ou pour une fonction support (immobilier, RH...) et la cohérence du système d'information de ce domaine métier avec la stratégie de l'entité.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
- Services territoriaux de l'État
- Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Établissements d'enseignement technique
- Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Piloter le portefeuille du domaine métier.
- Vérifier l'atteinte des objectifs des projets.
- Participer à la conduite du changement.
- Piloter l'optimisation des processus métiers.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi de l'application du schéma directeur de son domaine ainsi que de son programme d'actions.
- Gérer des évolutions intervenant sur les systèmes d'information du domaine métier.
- Vérifier la pertinence et la performance fonctionnelles des systèmes d'information du domaine métier.
- Assurer la mutualisation des bonnes pratiques en matière d'utilisation des systèmes d'information du domaine.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Environnement métier du projet 4
- Référentiels et processus de l'organisation 4
- Culture en matière de technologies de l'information et de la communication et de sécurité 3
- Méthodes de réingénierie des processus 3
- Environnement métier du projet 2

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation pour modéliser un processus 4
- *Élaborer* un dispositif tel une démarche 4
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel un outil 4
- *Animer ou mobiliser* (hors management) un collectif de type réseau ou communauté 3
- *Anticiper* une situation et son évolution 3
- *Piloter* une activité et le changement 3

Savoir-être

- Sens de l'analyse 4
- Être rigoureux 4
- Faire preuve d'esprit d'initiative 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
- Éventuellement
- Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Grande variété des activités en fonction du contexte d'exercice (maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre).

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnalisation accrue. ▪ Évolution des technologies et impacts sur les systèmes. ▪ Simplification administrative, convergence des données informatiques de l'État, dématérialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétences accrues en gestion de la complexité et du changement. ▪ Gestion orientée davantage vers les résultats.

EXEMPLES DE POSTES

ASP : Directrice / Directeur de projet informatique

Experte / Expert en systèmes et réseaux d'information et de communication

→ Définit et participe à la mise en œuvre des moyens et outils nécessaires au maintien et à l'optimisation du fonctionnement des systèmes et réseaux d'information dans son domaine de compétences.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Réaliser une veille technologique concernant les normes, technologies et outils suivi de l'offre du marché.
- Élaborer la prescriptions techniques générales ou spécifiques (procédures, recommandations, préconisations, standards)
- Réaliser des études (ex : réalisation d'audits de performance, de sécurité, d'obsolescence).
- Assurer l'assistance et le conseil auprès des équipes projet ou de maintenance (prototypage, qualification).
- Expertiser les problèmes techniques signalés par les équipes de développement ou d'exploitation.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Expertise de pointe, technique et fonctionnelle, du domaine 4
- Architecture fonctionnelle et technique des systèmes d'information mis en œuvre par l'entité 4
- Fonctionnement et stratégie de l'entité 4
- Techniques d'élaboration de documentation normalisée 4

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation pour déterminer les enjeux 4
- *Évaluer* une situation et les risques inhérents 4
- *Rédiger* un document d'information de type synthèse 4
- *Rédiger* un document de communication de type préconisation 4
- *Communiquer* en négociant avec des interlocuteurs variés 3
- *Assurer une veille / Rechercher* une information technologique 3

Savoir-être

- Curiosité intellectuelle 3
- Esprit de synthèse 3
- Sens de l'innovation / Créativité 3
- Sens de la pédagogie 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexification des architectures techniques et de la sécurisation des communications internes et externes (nouvelles technologies intranet/internet, pare-feu, télécommunications inter-entités et vers des organismes extérieurs). ▪ Rapidité d'évolution des systèmes au plan fonctionnel. ▪ Exigences de sécurité, d'interopérabilité et de mutualisation accrues. ▪ Enjeux lié à la sécurité du système. ▪ Foisonnement des nouvelles technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'une actualisation permanente des connaissances en matière d'architectures et de réseaux. ▪ Nécessité croissante d'une culture de la cyber-sécurité. ▪ Diversité des expertises nécessaires en matière de réseaux et de sécurité.

EXEMPLES DE POSTES

Intégratrice / Intégrateur d'applications

→ Assemble les différents composants techniques d'une solution logicielle et accompagner la mise en production.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements l'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Intégrer la solution applicative et mettre en place des tests techniques de la solution logicielle globale et mettre en place des tests technologiques.
- Assurer la cohérence des flux inter-applications, l'intégrité des données et la sécurité d'ensemble.
- Vérifier la compatibilité entre les différents composants logiciels, matériels ou systèmes.
- Mettre en pré-production la solution logicielle en vue de la vérification de bon fonctionnement relevant de la maîtrise d'ouvrage.
- Participer au support de la solution dès son déploiement.
- Assister les équipes de développement dans le choix et la préparation des composants applicatifs.
- Résoudre les incidents techniques et suivre leur résolution.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Outils et langages de développement et de programmation 4
- Architecture technique et fonctionnelle du système d'information, méthodes, outils, normes d'exploitation, environnement de développement et exploitation, 4
- Méthodes et normes de qualité 3
- Méthodes de mise en production 3
- Nouvelles technologies majeures 3

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation pour modéliser un processus 3
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel une méthode 3
- *Évaluer* une règle de type réglementation 3
- *Évaluer* une information de type document 3
- *Rédiger* un document d'information de type documentation 3

Savoir-être

- Curiosité intellectuelle 3
- Sens de l'analyse 3
- Sens de l'innovation / Créativité 3
- Sens de la pédagogie 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés selon les nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexité croissante de l'intégration des différentes applications du système d'information. ▪ Automatisation des moyens de déploiement. ▪ Standards liés aux architectures orientées service (SOA) ou données (REST). ▪ Enjeux lié à la sécurité du système. ▪ Foisonnement des nouvelles technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de nouveaux langages, sensibilisation aux métiers de la production. ▪ Collaboration forte avec l'urbaniste et l'architecte technique.

EXEMPLES DE POSTES

Responsable des systèmes d'information (RSI)

→ Mettre en œuvre au niveau local les orientations des systèmes d'information et de communication définies par la stratégie globale de l'administration et par les politiques publiques.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Appui et conseil au directeur en matière de choix stratégiques locaux dans le domaine des systèmes d'information et de communication en conduisant la convergence des SI ministériels et interministériels ; participation éventuelle au comité de direction.
- Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur local des systèmes d'information et de communication dans le respect du schéma directeur national et de la politique de sécurité locale des systèmes d'information.
- Gérer le système d'information et de communication local en veillant à son maintien en conditions opérationnelles, à son niveau de service et, à sa sécurité.
- Animation des relations avec les autres services de la direction, les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales, dans les projets de systèmes d'information interministériels, notamment dans l'objectif de la valorisation d'un patrimoine élargi de données.
- Administration et gestion des systèmes, des réseaux d'information et de communication locaux pour une continuité de service optimale.
- Organisation du déploiement des projets nationaux, impulsion et pilotage des projets locaux non couverts par le niveau national ou les applications « métiers ».
- Gestion technique et financière du parc des équipements informatiques et de télécommunications et des logiciels.
- Sensibilisation, appui à l'élaboration et formation à l'appropriation des outils informatiques et de télécommunications.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Architecture et fonctionnalité des systèmes et réseaux informatiques 3
- Méthodologie de conduite et de gestion de projet 3
- Normes et procédures de sécurité dont la politique de sécurité des SI du MAA 3
- Processus et environnement des services métiers 2
- Droit public notamment droit des technologies de l'information et de la communication 2

Savoir-faire

- *Piloter et diriger* en procédant à des arbitrages 3
- *Coordonner* des activités tel un projet 3
- *Élaborer* un dispositif tel un modèle 3
- *Élaborer* un dispositif tel une méthode 3
- *Animer ou mobiliser* (hors management) une réunion de type "équipe projet" 3
- *Assurer une veille / Rechercher* une information technologique 3

Savoir-être

- Sens de l'organisation 3
- Sens des relations humaines 3
- Être diplomate 3
- Être à l'écoute 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Métier exercé en DRAAF - Continuité de service – Disponibilité - Multiplicité des sites - Gestion de crise
Pratique de l'anglais parfois nécessaire

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réforme territoriale. ▪ Évolution permanente des technologies et impacts sur les systèmes. ▪ Transformation numérique de l'administration et impacts sur la chaîne de traitement de l'information ▪ Émergence de programmes stratégiques de transformation de l'administration. ▪ Définition et mise en œuvre d'une politique de « faire » ou « faire-faire ». ▪ Contexte de mutualisation interministérielle avec un pilotage de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de la dimension managériale. ▪ Repositionnement, évolution du métier et du périmètre d'action. ▪ Nécessité de développement des qualités managériales, d'animation de réseau et de coordination. ▪ Compétences accrues en gestion de la complexité et du changement (accompagnement au changement). ▪ Actualisation des connaissances en fonction des évolutions technologiques.

Responsable des technologies de l'information et de la communication

→ Assure le développement de l'usage des Technologies Informatiques et Multimédia avec l'appui du réseau régional animé par le délégué régional aux technologies de l'information et de la communication et participe à la mise en œuvre du système d'information de l'enseignement agricole au sein de l'EPLEFPA.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Travailler en réseau avec les autres responsables des technologies de l'information et de la communication de sa région, via l'animation du délégué régional aux technologies de l'information et de la communication.
- Initier, conduire les projets relatifs aux Technologies Informatiques et Multimédia (projets locaux, régionaux ou nationaux, communs à plusieurs matières) et en faire la communication.
- Animer des équipes de techniciens aux technologies de l'information et de la communication dans le suivi de l'activité et le suivi de la politique Technologies Informatiques et Multimédia à travers les commissions et participer à la coordination de l'activité des techniciens aux technologies de l'information et de la communication.
- Animer la commission des Technologies Informatiques et Multimédia de l'établissement.
- Gérer la gestion des projets et l'animation des activités liées aux Technologies Informatiques et Multimédia.
- Participer à l'organisation du volet technologies de l'information et de la communication du plan local de formation
- Enseigner et former les apprenants (tous publics) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation à partir d'un programme prédéfini (référentiel de formation) et à la demande.
- Veiller à la sécurité des systèmes d'information et de communication et Suivre la déclinaison de la PSSI MAA pour les EPLEFPA.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Applications fonctionnelles du système d'information de l'enseignement agricole 4
- Langages de programmation, de paramétrage d'applications et de systèmes d'exploitation 4
- Gestion de parc informatique, télécommunications, réseaux, Internet et sécurité informatique 4
- Techniques d'administration et de montage de dossiers 3
- Pédagogie des TICE

Savoir-faire

- Coordonner des activités telles un projet 4
- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel une application 4
- Élaborer un dispositif tel un modèle 4
- Élaborer un dispositif tel une application 3
- Assurer une veille / Rechercher une information juridique 3
- Assurer une veille / Rechercher une information technologique 3

Savoir-être

- Sens de la pédagogie 3
- Sens des relations humaines 3
- Sens de l'organisation 3
- Faire preuve d'esprit d'initiative 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> Impacts des nouvelles technologies sur les méthodes de conduite de projet. Capacités à impulser et accompagner le changement, à intervenir auprès de publics différents (enseignants, personnels administratifs, décideurs administratifs et financiers). Acquisition de compétences dans le domaine du suivi des appels d'offre. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation et mise à jour permanente des compétences pour répondre à la complexité croissante des problèmes soumis, tant en ce qui concerne les équipements que les techniques pédagogiques. Animation de formation et ingénierie : apporter sa contribution aux plans de formations des établissements.

EXEMPLES DE POSTES

Responsable sécurité des systèmes d'information

→ Définit et met en place les règles et procédures de sécurité.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer aux études techniques et au choix des solutions à mettre en œuvre. Installe, maintient et administre les systèmes de sécurité informatique et assure le bon fonctionnement des solutions déployées afin de répondre aux exigences de sécurité.
- Réaliser une veille technologique (normes, technologies, outils ...) et suivre l'offre du marché.
- Élaborer des prescriptions techniques générales ou spécifiques (procédures, recommandations, préconisations, standards ...).
- Faire des études particulières sur les risques occasionnés par la prise en compte d'un nouvel équipement, d'une nouvelle technologie, d'un nouveau besoin...
- Suivre la mise en œuvre, assister et conseiller des équipes de projet ou de maintenance.
- Expertiser les problèmes techniques signalés par les équipes de développement ou d'exploitation par réalisation d'audits de sécurité.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau :1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Technique d'élaboration de documentation normalisée 3
- Architecture technique des systèmes et réseaux d'information de l'organisation 3
- Méthodologies d'identification et de gestion des risques et des aléas, méthodes d'analyse des risques et contrôle interne 3
- Produits et réglementation de sécurité 3
- Logiciels, matériels et systèmes 3

Savoir-faire

- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel un outil 4
- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel une méthode 4
- Évaluer une situation et porter un diagnostic 4
- Évaluer une situation et les risques inhérents 4
- Gérer une situation et respecter un délai 3
- Communiquer en négociant avec des interlocuteurs variés 3

Savoir-être

- Être rigoureux 3
- Sens de l'analyse 3
- Faire preuve d'esprit d'initiative 3
- Sens des relations humaines 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Les gestions de situations d'urgence ; astreintes.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> Interopérabilité croissante des systèmes. Prise en compte accrue de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Expertise accrue en matière de réseaux et de sécurité. Anticipation des nouveaux risques.

EXEMPLES DE POSTES

Technicienne / Technicien d'exploitation

→ Assure la surveillance des ressources informatiques et de télécommunication et la gestion courante de l'exploitation dans le respect des niveaux et engagements de service.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Exécuter des travaux d'exploitation et restitution des résultats de la production.
- Suivre l'exploitation des systèmes et des outils de production ainsi que celle des applications.
- Gérer les consommables liés à l'exploitation.
- Installer, mettre à jour et suivre l'exploitation des applications, systèmes, réseaux et outils de télécommunication dont il a la charge.
- Prévenir et prendre en charge les dysfonctionnements et les incidents d'exploitation (alertes, interventions de premier niveau, suivi).
- Suivre la disponibilité et la sécurité des ressources physiques et des ressources logiques.
- Suivre l'exploitation des systèmes et des outils de production.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Socle matériel et composants logiciel 3
- Techniques des systèmes en place 3
- Procédures, normes de sécurité informatique et standards d'exploitation 3
- Applications et techniques de surveillance et d'exploitation 3
- Exploitation des SIC 3
- Méthodes, processus et standards utilisés par l'entité 3

Savoir-faire

- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel un outil 3
- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel une méthode 3
- Anticiper et alerter sur une situation à risque 3
- Gérer une situation d'urgence 3
- Gérer une situation de crise 3
- Gérer une situation et respecter un délai 3

Savoir-être

- Capacité d'adaptation 3
- Être persévérant 3
- Être rigoureux 3
- Réactivité 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés selon les nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatisation accrue de la production. ▪ Concentration des exploitations. ▪ Complexification des architectures systèmes, des installations, des procédures, des tests et des causes d'incidents. ▪ Convergence des réseaux et systèmes d'information et de communication. ▪ Externalisation des ressources. ▪ Virtualisation des serveurs, du stockage, des réseaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation permanente des connaissances. ▪ Évolution du métier, moins axé sur l'opération technique des machines et plus centré sur la programmation à distance. ▪ Périmètre élargi. ▪ Polyvalence accrue

EXEMPLES DE POSTES

Technicienne / Technicien des équipements informatiques

→ Assure l'installation et garantit le fonctionnement des équipements locaux (poste de travail, réseaux de télécommunications, logiciels ...).

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Réaliser l'installation initiale et la mise à jour, ou à niveau, des équipements (matériels, composants logiciels d'infrastructure, applications).
- Contrôler et auditer la configuration des postes et réseaux locaux.
- Assister et conseiller des utilisateurs en matière de sécurité (sauvegardes, mots de passe, lutte antivirale).
- Accompagner les utilisateurs aux changements techniques.
- Gérer des parcs de matériel.
- Assurer un niveau de sécurité correspondant aux exigences de l'entité.
- Diagnostiquer et résoudre les incidents.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau :1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Architecture des équipements locaux 3
- Normes de sécurité informatique 3
- Techniques et procédures d'installation et de maintenance des équipements locaux 3
- Outils bureautiques 3

Savoir-faire

- Évaluer une situation et porter un diagnostic 3
- Utiliser ou mettre en œuvre et appliquer une solution 3
- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel une méthode 3
- Utiliser ou mettre en œuvre un dispositif tel un outil 3
- Collaborer à un collectif tel une équipe 3
- Communiquer en informant pour rendre compte 3

Savoir-être

- Être autonome 3
- Être à l'écoute 3
- Sens des relations humaines 3
- Être rigoureux 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés selon les nécessités de service.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multiplicité des équipements locaux. ▪ Utilisation accrue des TIC. ▪ Développement de la prise en main à distance. 	

EXEMPLES DE POSTES

ASP : Gestionnaire d'application informatique

Technicienne / Technicien formation-recherche bureautique et audio-visuel

→ Contribue au développement de l'usage des Technologies Informatiques et Multimédia et à la mise en œuvre du Système d'Information de l'Enseignement Agricole et des liens avec les systèmes d'information des partenaires (interministériel, collectivités...).

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer l'administration et la maintenance du réseau de la structure et des serveurs associés (création des comptes, des droits, des habilitations...).
- Assurer l'installation, configuration et maintenance des matériels (postes de travail, imprimantes, outils audiovisuels, matériels actifs...).
- Assurer l'assistance opérationnelle auprès des utilisateurs (postes de travail, serveurs, imprimantes, postes téléphoniques, outils audiovisuels...).
- Assurer une animation autour des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (club utilisateurs, web radio, site internet d'élèves...) dans l'établissement.
- Participer à l'administration et à la gestion des matériels informatiques, bureautiques, audiovisuels en assurant leur installation et leur maintenance au niveau de l'ensemble de l'établissement.
- Collaborer avec le responsable des technologies de l'information et de la communication au pilotage du système d'information et à l'animation de la commission Technologies Informatiques et Multimédia présidée par le directeur de l'établissement.
- Participer à la veille technologique et contribuer à la formation des agents.
- Assister les équipes pédagogiques au cours d'activités impliquant l'utilisation d'outils numériques.
- Travailler en réseau avec les responsables des technologies de l'information et de la communication de sa région, via l'animation du délégué régional aux technologies de l'information et de la communication.
- Veiller à la sécurité des systèmes et suivre la législation en matière de TICE.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Réglementation s'imposant aux établissements d'enseignement en matière de technologies de l'information et de la communication
- Applications fonctionnelles du système d'information de l'enseignement agricole
- Techniques d'administration et de montage de dossiers
- Matériels de développement d'application.
- Techniques de surveillance de l'exploitation des systèmes et des réseaux pour les administrer

Savoir-faire

- *Anticiper* une situation et son évolution
- *Planifier* une maîtrise d'ouvrage ou une maintenance
- *Élaborer* un dispositif tel un modèle
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel un outil
- *Assurer une veille / Rechercher* une information juridique

Savoir-être

- Être rigoureux
- Être persévérant
- Faire preuve de réactivité
- Capacité d'adaptation

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME

- Développer des liaisons techniques avec l'environnement de travail.
- S'adapter en permanence aux nouvelles technologies.

IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE

- Actualisation permanente des connaissances.
- Gestion orientée davantage vers les résultats.

EXEMPLES DE POSTES

Urbaniste des systèmes d'information et de communication

→ Garantit l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information et de communication.

PERIMETRE D'EXERCICE

- Administration centrale
 Services territoriaux de l'État
 Établissements d'enseignement supérieur et de recherche
 Établissements d'enseignement technique
 Autres établissements publics

ACTIVITES PRINCIPALES

- Construire et faire évoluer la cartographie du système d'information et de communication.
- Spécifier et valider les standards et les référentiels d'urbanisation du SI.
- Proposer des scénarios d'évolution et de simplification du système d'information et de communication en intégrant les besoins, les technologies et la sécurité.
- Évaluer la pertinence et la cohérence des projets par rapport à l'architecture cible et aux systèmes existants.
- Favoriser la rationalisation, la mutualisation, l'interopérabilité et l'évolutivité du système d'information.
- Comparer avec des systèmes d'information et de communication équivalents dans des organisations similaires.
- Préparer si nécessaire la prise de décision par les instances de gouvernance.
- Établir et s'assurer de la mise en œuvre des règles et normes d'urbanisation.

PRINCIPALES COMPETENCES

Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert

Connaissances

- Métier, fournisseurs et clients du métier 3
- Architecture fonctionnelle 3
- Architectures techniques, outils, progiciels 3
- Méthode de gouvernance et de pilotage 2
- Droit des technologies de l'information et de la communication 2
- Techniques de représentation systématique

Savoir-faire

- *Évaluer* une situation pour modéliser un processus 4
- *Élaborer* un dispositif tel une démarche 4
- *Élaborer* un dispositif tel un projet 4
- *Utiliser ou mettre en œuvre* un dispositif tel une démarche 4
- *Évaluer* une situation de type projet 4
- *Anticiper* une situation et son évolution 3

Savoir-être

- Sens de l'analyse 4
- Être à l'écoute 3
- Sens des relations humaines 3
- Sens de la pédagogie 3

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Systématiquement
 Éventuellement
 Sans objet

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME

- Ouverture vers l'extérieur de l'entreprise.
- Prise en compte accrue de la sécurité, de l'interopérabilité et de la nécessité de mutualisation.
- Prise en compte des contraintes juridiques.

IMPACT SUR L'EMPLOI-TYPE

- Professionnalisation de cet emploi émergent.
- Échanges plus nombreux avec les homologues dans d'autres entités.

EXEMPLES DE POSTES